



Commune de  
**St-Sulpice**

MUNICIPALITÉ

---

PRÉAVIS N° 14/2025  
AU CONSEIL COMMUNAL

---

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 65'000.-  
POUR LA RÉALISATION D'UN GUICHET VIRTUEL COMMUNAL  
ET D'UN INTRANET**

DÉPÔT DU PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL	LE 8 OCTOBRE 2025
SÉANCE DE COMMISSION	LE 9 OU LE 13 OCTOBRE 2025
DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION AU GREFFE	LE 23 OCTOBRE 2025
VOTE DU CONSEIL COMMUNAL	LE 5 NOVEMBRE 2025

St-Sulpice, le 15 septembre 2025

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 65'000.-  
POUR LA RÉALISATION D'UN GUICHET VIRTUEL COMMUNAL ET D'UN INTRANET**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

**1. PRÉAMBULE**

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de CHF 65'000.- aux fins de création d'un guichet virtuel sur le site internet de la commune, ainsi que la réalisation d'un intranet pour le personnel communal.

**A. GUICHET VIRTUEL**

**2. CONTEXTE**

La transformation numérique est un enjeu majeur pour les administrations publiques. De nombreuses communes en Suisse ont franchi le pas vers une dématérialisation partielle ou complète de leurs services. Le guichet virtuel vise à offrir aux habitants un accès simplifié, rapide et sécurisé à un ensemble de prestations administratives, disponibles en ligne 24h/24 et 7j/7. Ce projet s'inscrit dans une volonté de digitalisation des services publics, tout en maintenant un accueil physique pour les personnes qui le souhaitent.

C'est dans ce souci de modernisation, d'efficacité et de proximité que la Municipalité souhaite doter St-Sulpice d'un guichet virtuel accessible via le site internet communal.

**3. OBJECTIFS**

Les objectifs visés par un guichet virtuel sont les suivants :

- Offrir un accès en ligne 24h/24 et 7j/7 aux services administratifs les plus fréquemment utilisés ;
- Simplifier les démarches pour les citoyens (formulaires, déclarations, demandes diverses) ;
- Réduire les temps d'attente et limiter les déplacements physiques ;
- Améliorer la transparence, la traçabilité et la réactivité du traitement des demandes ;
- Éliminer les erreurs dues à un retraitement manuel des données.

Le guichet virtuel inclura initialement les services suivants :

- Demande d'attestations (domicile, vie, etc.)
- Commande de documents d'état civil
- Changement d'adresse (arrivée, départ, déménagement interne)
- Demande de subventions
- Pré-réservation de carte CGN
- Annonces concernant les chiens
- Communication sécurisée via une interface personnelle

#### **4. AVANTAGES ATTENDUS**

Pour la population :

- Accessibilité permanente aux services administratifs
- Gain de temps et de simplicité dans les démarches
- Réduction de la charge administrative personnelle
- Amélioration de l'expérience citoyenne

Pour l'administration :

- Optimisation du temps de traitement des demandes
- Réduction de la charge de travail au guichet
- Automatisation de tâches répétitives
- Meilleure gestion des flux et traçabilité des dossiers
- Renforcement de la cybersécurité des échanges documentaires

#### **5. PROJET**

Les grandes communes, avec des informaticiens à plein temps, développent parfois leur propre guichet virtuel « maison ». Celles qui ne peuvent pas le faire doivent se tourner vers des sociétés spécialisées, capables de fournir des solutions adaptables à leurs besoins.

Pour la Suisse, la Confédération développe lentement une solution appelée iGovPortal. Cette solution est utilisée par quelques cantons alémaniques, comme Zurich qui a été le pionnier, ainsi que par le Jura et le Valais. La volonté de ces cantons d'imposer cette solution n'a pas laissé le choix à leurs communes. Mais si l'on va consulter les sites concernés, force est de constater que le résultat est peu convaincant.

De son côté, le Canton de Vaud a adopté un crédit de financement de 5 millions en novembre 2024 et les choses commencent à bouger. Mais tout reste à faire. Il faudra probablement attendre 2028 pour que de premières communes puissent en profiter.

Or une étude détaillée des guichets virtuels existants et des expériences faites par plusieurs communes vaudoises ressemblant à la nôtre, comme Echandens, ont montré qu'une solution toute prête et éprouvée existe. Il s'agit d'eAdmin, proposée par OFISA et Prime Technologies. Le lien suivant permet de se rendre compte du résultat : <https://echandens.eadmin.ch/>

Mais on peut trouver d'autres exemples sur les sites des communes de Montreux, Aubonne, Payerne, Vevey, Gland ou le Mont-sur-Lausanne.

Cette solution est la plus complète, la plus simple à comprendre et la plus esthétique. Surtout, elle offre une totale intégration avec les programmes administratifs utilisés par notre Commune, soit Abacus et Innosolv gérés par OFISA. De plus, elle a été conçue pour que la prise en main et l'adaptation des modules par le personnel communal soit possible sans aide extérieure.

Les besoins de nos services ont été recensés. eAdmin sera particulièrement utile pour l'Office de la Population et toutes les démarches administratives liées entre autres aux arrivées et aux départs, particulièrement nombreux dans notre commune avec le va-et-vient des étudiants. Elle fera aussi gagner un temps considérable au service du Développement Durable dans le traitement des demandes de subventions. Par la suite, des modules supplémentaires, si on le désire, pourront offrir d'autres services comme la réservation des salles et du refuge ou la possibilité offerte aux citoyens de payer en ligne et d'accéder à leur dossier.

Toutes les possibilités offertes par cette solution sont visibles ici : <https://www.eadmin.ch/>

#### Coût du projet « Guichet virtuel » :

Coûts uniques de mise en œuvre comprenant :	Prix HT - CHF
Licences eAdmin	29'000.-
Prestations de service - eAdmin (installation, paramétrage, formation, gestion de projet)	18'000.-
Prestations de service - Innosolv	5'600.-
Prestations techniques	1'600.-
Total HT	54'200.-
<b>Total TTC</b>	<b>58'600.-</b>

Coûts annuels à inscrire au budget :	Prix HT - CHF
Maintenance annuelle eAdmin	5'800.-
Licences innosolv (jusqu'à 6'000 habitants)	470.-
Support / helpdesk pour 10h/an	1'500.-
Total HT	7'770.-
<b>Total TTC</b>	<b>8'400.-</b>

## **B. INTRANET**

### **6. CONTEXTE**

La communication interne au sein de l'administration communale repose actuellement sur les mails, Teams, une Newsletter mensuelle sur le personnel en provenance des Ressources Humaines (RH) et une Newsletter sporadique sur l'actualité communale en provenance du greffe.

Cette organisation, bien que fonctionnelle, montre certaines limites :

- Dispersion de l'information et difficulté d'accès aux documents
- Manque d'un espace unique pour centraliser les procédures, formulaires, circulaires et règlements internes
- Difficulté à diffuser rapidement les actualités internes et à maintenir les versions à jour des documents

Dans ce contexte, la Municipalité souhaite mettre en place un **intranet sécurisé** accessible à l'ensemble du personnel communal afin de faciliter le travail quotidien et améliorer la circulation de l'information.

### **7. OBJECTIFS**

Les objectifs visés par un intranet sont les suivants :

- Centraliser toutes les informations, documents et procédures internes ;
- Simplifier la diffusion des communications internes (annonces, directives, événements) ;
- Optimiser l'accès aux formulaires et modèles de documents ;
- Renforcer la culture organisationnelle et le sentiment d'appartenance ;
- Garantir la sécurité et la confidentialité des données internes.

### **8. FONCTIONNALITES PREVUES**

L'intranet comprendra notamment :

- Page d'accueil avec actualités internes.
- Annuaire interne du personnel et organigramme.
- Bibliothèque de documents (règlements, procédures, formulaires).
- Agenda partagé (vacances, événements, fermetures).
- Espace de travail collaboratif par service.
- Accès sécurisé par identifiant et mot de passe, avec connexion chiffrée.

## 9. PROJET

Comme pour le guichet virtuel, la commune a voulu assurer une totale intégration avec le programme administratif Abacus, base de toute notre gestion financière et des ressources humaines. Logiquement, il sera fait appel au prestataire OFISA qui a su démontrer, avec son module « Company Communication », qu'il disposait d'un produit ayant fait ses preuves. Il offre les fonctionnalités prévues plus haut et les collaborateurs auront accès à la plateforme MyAbacus depuis un ordinateur ou à l'application AbaSquare depuis leur smartphone. Avec un intranet, le service des Ressources humaines est particulièrement concerné et profiterait grandement de ce moyen de communication et de gestion du personnel.

### **Coût du projet « Intranet » :**

<b>Coûts uniques</b> de mise en œuvre comprenant :		Prix HT - CHF
Coordination de projet, paramétrage de base, assistance et tests	12 h	2'640.-
Formation du personnel gérant l'intranet	12 h	2'640.-
Réserve pour le service technique Ofisa	3 h	660.-
<b>Total</b>	<b>27 h</b>	<b>5'940.-</b>
	<b>Total TTC (arrondi)</b>	<b>6'400.-</b>

<b>Coûts annuels</b> de la licence, à inscrire au budget :		Prix HT - CHF
Coût par collaborateur et par mois : CHF 3.- (100 collaborateurs)	100	3'600.-
	<b>Total TTC</b>	<b>3'900.-</b>

A noter qu'à terme il devrait être possible, grâce à Company Communication, de se passer du programme de gestion des temps du personnel Mobatime facturé CHF 4'800.- par an.

La création de cet intranet constitue un investissement stratégique pour la modernisation de l'administration communale. Il permettra d'optimiser la circulation de l'information, d'améliorer l'efficacité des services et de renforcer la cohésion interne.

## 10. ET POUR LE CONSEIL COMMUNAL ?

Le Conseil communal réclamant régulièrement et à juste titre une plateforme d'échange pour ses documents, le travail des commissions permanentes et ad hoc ou la gestion administrative, la question s'est posée de savoir si le module « Company Communication » d'Ofisa pouvait répondre aux objectifs. Or cela n'est pas possible car il est entièrement lié à Abacus. Cet ERP, soit un logiciel de gestion du personnel et de la comptabilité, n'est pas compatible avec des données sortant de ce cadre précis.

En poursuivant les recherches, une solution bien meilleure est apparue auprès de l'entreprise Artionet à Delémont. Nous utilisons son application eSéances Executive à satisfaction depuis mai 2024 pour la gestion et le suivi des séances de la Municipalité. Plus de 150 administrations l'ont adopté. Sur la lancée de leur succès, Artionet développe intensément eSéances Legislative qui, comme son nom l'indique, est entièrement pensé pour les besoins des organes législatifs. Il devrait être prêt en avril 2026 mais les coûts ne sont pas encore connus précisément. Le budget informatique 2026 est établi en intégrant déjà ce produit afin de pouvoir le mettre rapidement à disposition du Conseil communal s'il convient.

### 11. RECAPITULATION

Coûts <b>uniques</b> des projets de guichet virtuel et d'intranet	CHF 65'000.-
Coûts <b>annuels</b> du guichet virtuel et de l'intranet (au budget)	CHF 12'300.-

Les projets de guichet virtuel et d'intranet seront amortis en cinq ans, en accord avec le modèle comptable harmonisé MCH2.

### CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE**

- vu le préavis municipal n°14/2025,
- ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de son étude,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,


#### **DÉCIDE**

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 65'000.- pour la création d'un guichet virtuel communal et d'un intranet
- de financer ces investissements par la trésorerie ou par l'emprunt

Adopté par la Municipalité en séance du 15 septembre 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

  
E. Dubuis



La Secrétaire :

  
S. Decré